

Montréal, le 21 novembre 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité  
CIP-002-5.1a et CIP-003-7  
Dossier de la Régie : R-4050-2018**

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la liste des engagements pris par le Coordonnateur lors de la séance de travail du 20 novembre 2018 dans le cadre du dossier cité en objet.

La Régie de l'énergie attendra le dépôt des réponses aux engagements pris par le Coordonnateur **au plus tard le 30 novembre 2018 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.